



Conseil du développement industriel

Quarantième session

Vienne, 20-22 novembre 2012

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Situation financière de l'ONUDI

Faits nouveaux en rapport avec le Service des bâtiments

Note du Secrétariat

Le présent document donne des informations sur les faits nouveaux concernant le Service des bâtiments du Centre international de Vienne (CIV). Il donne un aperçu des mesures prises pour assurer l'efficacité opérationnelle et réduire les coûts au sein du Service.

I. Introduction

1. Aux termes du Protocole d'accord concernant la répartition des services communs, l'ONUDI est responsable du fonctionnement et de l'entretien du CIV. Elle assume les fonctions inhérentes à cette responsabilité par l'intermédiaire du Service des bâtiments. Celles-ci consistent à fournir des services de génie civil, de génie électrique, de climatisation, de chauffage, d'éclairage et divers autres services connexes.

2. Pour assurer au mieux la qualité des services au CIV, les fonctions du Service des bâtiments sont constamment revues, ce qui permet, d'une part, de déterminer les domaines où des améliorations sont encore possibles en vue d'une plus grande efficacité, d'autre part, tout en veillant au bon rapport coût-efficacité des services fournis et à la fiabilité des équipements et des installations, de faire en sorte que les personnes qui y travaillent et celles qui le visitent évoluent dans un environnement sûr et hospitalier.



II. Grands projets en cours

3. On trouvera dans la présente section une description succincte d'un certain nombre de grands projets que mène actuellement le Service des bâtiments et qui visent à moderniser les installations du CIV, à réduire les coûts et à améliorer l'efficacité opérationnelle et énergétique.

4. **Projet de désamiantage.** Comme indiqué au chapitre 2 du *Rapport annuel 2011 de l'ONUDI*, le projet de désamiantage du CIV est l'un des plus vastes au monde. Lancé initialement en 2004 dans les bâtiments B et E, il s'est révélé exceptionnellement complexe du fait de la nécessité pour le CIV de continuer à fonctionner pendant tout le processus. Le Service des bâtiments a organisé progressivement le transfert de tous les usagers dans d'autres locaux, soit environ 200 fonctionnaires tous les mois. Le projet est mené conjointement avec le gouvernement du pays hôte, l'Autriche, et les organisations sises au CIV. Les phases finales sont actuellement en cours d'exécution dans le bâtiment C où deux gros travaux d'investissement sont menés en parallèle, l'un concernant le renouvellement du matériel de conférence des salles de réunions, vieux de 30 ans, et l'autre portant sur l'amélioration de l'efficience technique et environnementale du chauffage, de la climatisation et du système d'aération. La nouvelle façade extérieure du bâtiment C est déjà en place et les travaux de rénovation des espaces intérieurs en cours de finition, notamment le remplacement des câbles, des installations sanitaires et des revêtements au sol. Selon le plan actuel des travaux, le bâtiment C rénové devrait être mis de nouveau à la disposition des usagers au cours du deuxième trimestre de 2013 et marquer ainsi la fin du projet de désamiantage et de toutes les activités connexes.

5. **Bâtiment M.** Comme noté précédemment dans le document IDB.29/7, la construction du bâtiment M a été entreprise pour assurer aux organisations sises au CIV la disponibilité d'installations de conférence pendant la fermeture du bâtiment C pour les travaux de désamiantage évoqués au paragraphe précédent. Le projet de construction a été mené par le gouvernement du pays hôte, l'Autriche, et le bâtiment a été mis à la disposition des organisations sises au CIV en 2009. La disponibilité du bâtiment M a considérablement augmenté la quantité de matériel et d'installations en service. Depuis son ouverture, le Service des bâtiments s'est employé à répondre à toutes ses exigences en matière de maintenance, notamment en ce qui concerne l'entretien et les travaux de réparation du bâtiment et de tout le matériel, qui sont désormais pleinement intégrés à ceux du complexe des installations du CIV.

6. **Porte 1.** La Porte 1 a récemment connu des travaux d'extension importants entrepris pour le compte de la Section de la sécurité et de la sûreté des Nations Unies afin que le CIV satisfasse aux normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies. Les nouvelles installations sont en service depuis un an et le Service des bâtiments est responsable de leur entretien et de celui de tout le matériel, désormais pleinement intégrés à celui du complexe des installations du CIV.

7. **Installations de sécurité supplémentaires.** De nouvelles mesures de sécurité ont été mises en place à toutes les autres portes et aux points d'entrée des piétons au CIV. Dans ce cadre, le Service des bâtiments a collaboré étroitement avec la Section

de la sécurité et de la sûreté des Nations Unies à toutes les activités supplémentaires liées à ce projet.

8. **Jardin d'enfants du CIV.** Les premières installations du jardin d'enfants, qui avaient été jugées être dans une situation un tant soit peu précaire, ont été remplacées en 2001 par un bâtiment totalement neuf, moderne et mieux adapté. Le projet a été mené et supervisé par le Service des bâtiments. L'entretien du jardin d'enfants et de son matériel est désormais intégré à celui du complexe des installations du CIV.

9. **Mesures de protection de l'environnement.** Les charges (eau, gaz, électricité) ont été considérablement réduites grâce à la mise en œuvre de plusieurs nouvelles initiatives: remplacement de l'ancien système d'éclairage, installation de vitrages isolants de haute qualité à toutes les fenêtres du CIV, application de diverses mesures d'efficacité énergétique et réduction importante de la consommation d'eau potable dans les installations sanitaires.

10. **Analyse comparative.** L'ONUDI est un membre actif du Réseau interorganisations des responsables de la gestion des installations, qui regroupe 20 organismes des Nations Unies dans le monde. En 2011, le Réseau a procédé à une analyse profonde des meilleures pratiques de gestion des bâtiments et installations, afin de les comparer et de les mettre en commun. Au total, 400 critères, dont l'espace, le matériel technique et la gestion des budgets, ont été pris en considération pour chaque organisation. Les résultats ont montré que parmi les 20 organismes des Nations Unies, le Service des bâtiments de l'ONUDI a été classé deuxième pour sa gestion du CIV.

III. Planification et budget

11. Actuellement, le Service des bâtiments s'emploie activement avec les autres organisations sises au CIV et le pays hôte, l'Autriche, à déterminer les prévisions et les besoins en ressources pour les prochaines années. Un plan quinquennal et des prévisions à l'horizon 2020 seront donc établis avec pour objectif de définir plus précisément les priorités opérationnelles pour la période à venir, notamment en évaluant des besoins souvent concurrentiels en ressources.

12. Le plan quinquennal permettra, entre autres, d'avoir une vue d'ensemble et à long terme des installations nécessaires, de cerner et de maîtriser les dépenses et d'établir entre elles un ordre de priorité sur plusieurs périodes de planification budgétaire, de fournir la justification de fonds requis pour des travaux importants d'entretien et de nouvelles constructions, de mieux coordonner les tâches entre les différentes organisations sises au CIV et d'améliorer la qualité des installations du CIV pour ce qui est de leur conformité aux normes internationales et de leur utilité fonctionnelle.

IV. Mesures à prendre par le Conseil

13. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note des informations contenues dans le présent document.